



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 A SANSAIS - LA GARETTE

Invités présents : M. Richard Pailloux, maire de Sansais, M. Pascal Duforestel, président du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, conseiller régional représentant le président de région, Mme Catherine Tromas, vice-présidente du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et adjointe à la mairie de Magné, M. Dominique Giret, maire-adjoint à Coulon, M. Alain Rousset du CRPF, M. Alain Liègre, maire de St-Georges de Rex, M. Bernard Bordet, maire du Mazeau,

Les administrateurs présents : D.Perrault, J. Couturier, F. Chauvet, J.L.Brouard, D.Giret, S.Mathé-Hireche, D.Jaubert, R.M.Textier, A.Boiron, B. Bordet, B. Godeau

Excusés : M. Alain.Rousset , président de région, Mme Delphine Batho, députée, M. Pierre Henriet, député, Mme C. Desnoues, présidente du Conseil Départemental, M. Jérôme Baloge, maire de Niort, Mme Séverine Vachon, vice-présidente du Conseil Départemental, Anne-Sophie Guichet, conseillère départementale, M. François Bonnet, maire de St-Hilaire La Palud, M. le Directeur Départemental des Territoires, M. le Président de la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres, M. Ghislain Audusseau, Directeur de la FREDON79, M. Michel Delage des Ets Archimbaud, M. Antoine Hochereau des Ets Joubert.

L'Assemblée Générale débute à 14H45.

1 – Accueil

Le président Perrault remercie les élus et personnalités présents ainsi que l'ensemble des adhérents, la Presse, les membres du Conseil d'Administration. « Enfin nous nous retrouvons ! ».

2 – Rapport Moral

En préambule, le président Dominique Perrault évoque l'originalité de notre territoire : Le Marais mouillé couvre 20 000 ha sur 3 départements (Deux-Sèvres, Vendée, Charente-maritime) et deux régions (Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire) avec 28 000 parcelles dont 11 000 de moins de 20 ares pour 9000 propriétaires.

Il présente l'ordre du jour, qui sera développé par chaque responsable, puis il rappelle nos missions « écouter, chercher des solutions, vous informer », grâce à notre lettre d'info, la presse locale et internet. Au cours de l'année passée ont été tenues 13 réunions dont 7 de bureau, 2 de CA et 4 de commissions.

Les principales actions au cours de l'année 2021 ont concerné la mise en place du nouveau dispositif d'aide peupliers, la recherche de sponsors, la signature de la convention avec la FREDON 79 pour organiser la lutte contre les ragondins, le suivi de la Bourse du Marais, l'animation « Assurance RC terrains », une réflexion autour du bois énergie, et le suivi de l'opération foncière Arçais/St-Hilaire. Cette dernière devrait se finaliser en décembre 2022, mais « peu de propriétaires et fermiers mobilisés, peu d'hectares échangés, je l'ai vécu comme un échec ».

Le président remercie nos sponsors pour l'aide qu'ils nous apportent, et qui constitue un véritable électro-choc pour déclencher la plantation de peupliers en alignement. Il s'agit du département des Deux-Sèvres, la Communauté d'Agglomération Niortaise, les sociétés Darva, Archimbaud, Joubert, Thébault, Martin, Allin.

Vote et adoption du rapport moral à l'unanimité.

3 – Rapport Financier

Jean Couturier, trésorier, détaille l'ensemble des mouvements pour 2021 :

Dépenses = 41 347 €, Recettes = 36 554 € soit un solde déficitaire de 4 793 €, ce qui s'explique par un décalage dans le temps entre des encaissements en avance (2020) et des paiements plus tardifs.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

L'effectif est de 265 adhérents à jour de cotisations, pour 3900 euros de cotisation encaissées. Le président indique que 70 % des adhérents sont sur les Deux-Sèvres. Une question est posée à propos des adhérents présents dans le fichier mais en retard de cotisation. La réponse est qu'on les garde en archive pendant 3 ans puis ils sont définitivement supprimés.

4 – Bourse au Marais

Anthony Boiron est chargé de mettre en relation vendeurs et acquéreurs de terrains dans le marais. Il propose actuellement une soixantaine de parcelles dont la liste est consultable sur notre site internet.

Il rappelle que les taux notariés ont énormément baissé, environ 300€ pour un petit marais de quelques dizaines d'ares, contre 600€ avant la réforme.

Des adhérents demandent une estimation des prix du terrain. Ce prix peut aller de 1000€ à 3000€/hectare suivant la situation, l'accès, la surface et l'état du terrain.

5– Bois de chauffage

Emondage mécanique

Jean-Louis Brouard présente, via une video, l'émondage mécanique. M. Morisset, qui assure cette prestation, commente avec son chauffeur Raphaël l'opération qui consiste à débarrasser les têtards de leurs branches à l'aide d'un engin équipé d'une lame en bout de bras. Le coût est de 140 €/heure (déplacement forfaitaire de 30 euros). Le diamètre des bois est limité à 80cm, « une technique simple, rapide et sans danger ». Deux entreprises proposent cette technique : Philippe Morisset, de François (06.81.90.97.60) ou Antoine Deschamps, de St-Hilaire la Palud (06.32.60.71.16)

Bourse au bûcheronnage

Jean-Louis Brouard et Dominique Jaubert présentent ce nouveau service qui va être proposé par le syndicat à ses adhérents. Il s'agit de recenser d'une part les personnes qui détiennent du bois à exploiter sur leurs parcelles et d'autre part les personnes qui cherchent du bois à faire, puis de les mettre en relation (voir renseignements à la fin du compte rendu). Un contrat signé du donneur et du preneur est obligatoire. Tous renseignements seront consultables et téléchargeables sur le site du syndicat.

La question sur la réglementation des brûlots est posée : un arrêté préfectoral interdit tous brûlots de fin mars à fin octobre, une obligation de déclaration en mairie (« interdit mais toléré... »).

Alain Liaigre, maire de Saint Georges de Rex rappelle que « l'arrêté préfectoral donne pouvoir aux maires en respectant certaines obligations, dates, information aux pompiers, extincteurs... »

6 – Lutte contre les ragondins

Dominique Jaubert nous présente les résultats de 2021 pour les piégeages de printemps (227 animaux capturés) et d'automne (285). Pour 2022, au printemps, 318 animaux ont été capturés ; la campagne d'automne démarre début octobre.

7 – Assurance Responsabilité Civile sur les terrains

Sabine Hireche-Mathé nous indique que 148 adhérents ont pris cette option, ce qui représente une superficie assurée de 1314 ha « on est très surpris du manque d'intérêt des propriétaires pour ce service totalement gratuit ».

8 – Peupliers, bilan et perspectives

Sabine Hireche-Mathé rappelle les chiffres de 2021 : le Syndicat a participé financièrement à la plantation de 2292 peupliers, pour les parcelles de moins de 50 plants, il a versé à 21 propriétaires, 5€ et 7€ pour les projets de 50 à 500 plants.

Elle rappelle qu'il faut être à jour de sa cotisation, adhérer à la Charte Populicole, avoir l'accord du fermier, utiliser les cultivars officiels et bénéficier de la certification CRPF.

Sabine nous présente ensuite le nouveau dispositif des aides attribuées par le syndicat à partir de 2022 :

| Région de plantation | Dimension du projet | A la plantation | | taille de formation | | Total | | |
|----------------------|---------------------|------------------------|-------|----------------------------|-------|--------------|-------|-----------|
| | | Région | SPFMP | Région | SPFMP | Région | SPFMP | Cumul |
| Deux-Sèvres | < 50 plants | 0 | 4€ | 0 | 1€ | 0 | 5€ | 5€ |
| Charente maritime | 50<500 plants | 3€ | 2€ | 2€ | 1€ | 5€ | 3€ | 8€ |
| Vendée | < 150 plants | 0 | 4€ | 0 | 1€ | 0 | 5€ | 5€ |

9 - Projet Défi peupliers : Léa Moreau (Parc)

Bilan 2021-2022 : Il a été planté 10 828 peupliers dont 4038 en alignement (2828 accompagnés par le syndicat). La barre des 10 000 a été dépassée. Pour Dominique Giret, directeur du Parc « l'objectif à terme est de 30 000 arbres/an, il y a encore des efforts à faire, et pour cela il faut promouvoir le dispositif d'aide ». Pour la campagne 2022-2023, on est déjà à 8013 peupliers dont 2503 en alignement avec un accompagnement de 1839 plants par le Syndicat.

Bernard Bordet, pépiniériste et maire du Mazeau (Vendée) : « on produit annuellement 30 000 plants, il y en a 50 % de réservés, on note une forte demande ».

10- Conduite des peupliers : Alain Rousset (CRPF)

Choix du cultivar : il dépend de l'emplacement (nature du sol, environnement,...), à voir avec le pépiniériste.

Taille de formation et élagage : deux opérations à ne jamais négliger pour avoir un bois de qualité, en soulignant « produire du bois sans nœuds, c'est la demande des industriels ». Un adhérent ajoute que « c'est un coût supplémentaire », oui mais « une garantie de vente et de plus-value ».

9 – Renouvellement et élections au Conseil d'Administration (pour 6 ans)

Le président informe l'Assemblée :

- Sortant : Michel Martin, non candidat (le Président remercie Michel pour son implication et la qualité de son travail lors de son mandat).

- Nouveaux candidats : Jean-Lou Baillier, Michel Brunet, Alexis Ménard, Clément Moreau, Olivier Villain.

Les cinq candidats sont élus par l'Assemblée à l'unanimité.

10 – Questions Diverses

Les questions ont été posées au fur et à mesure des interventions.

11 – Intervention de Pascal Duforestel, président du Parc Régional

Le président Duforestel fait part du plaisir qu'il a eu à assister aux débats, « je constate l'attachement du Syndicat pour cette pépite qu'est le marais ; c'est un Syndicat des amoureux du marais ! On joue collectif sur le défi peuplier, on arrivera tous ensemble à faire remonter la courbe, quant aux ragondins il faut faire corps, accompagner les piègeurs. Et quelle belle initiative que cette bourse au bûcheronnage ! C'est un enjeu économique, paysager, environnemental. Devenir un territoire capturant en masse le carbone grâce aux peupliers, c'est un enjeu mondial, bravo ! ».

12 – Conclusion

Le Président Perrault insiste sur la nécessité de se regrouper, d'être nombreux. « Nous allons tous dans le même sens, nous rencontrons tous les mêmes difficultés, ensemble nous devons élaborer les solutions. Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs ».

A 17h45 l'Assemblée Générale est clotûrée.

Le président

Dominique Perrault

Les secrétaires de séance

Francette Chauvet et Rose-Marie Texier

Contacts

Messagerie: syfpmp@gmail.com Téléphone : 07 83 14 58 53

Responsables peupliers : Sabine Hireche au 06 10 39 70 03

Responsable Ragondins Alexis Ménard au 07.69.07.04.74

Responsable Bourse aux Marais : Anthony Boiron au 06 25 89 39 65 et par mail : bourseauxmarais@gmail.com

Responsable Bourse au bûcheronnage : Dominique Jaubert au 05 49 73 94 95/07 82 70 21 95

Michel Brunet au 06.33.47.74.63

Retrouvez nous sur <https://marais-poitevin.jimdo.com/> ou bien en flashant le QR Code

